



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.502/14



UNEP



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

28 mai 2021
Original : Anglais
Français

Quinzième Réunion des Points Focaux ASP/DB

Vidéoconférence, 23-25 juin 2021

Point 6 de l'ordre du jour : Conservation des sites d'intérêt écologique particulier

Concepts pour la création d'une Journée des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (Journée des ASPIM) et d'un Certificat pour les ASPIM

Note :

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des États, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© 2021 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@spa-rac.org

TABLE DES MATIERES

1.	CONTEXTE.....	1
2.	METHODOLOGIE.....	2
3.	OBJECTIFS.....	2
4.	RESULTATS ET IMPACTS ESCOMPTES.....	3
5.	CONCEPTS DE LA JOURNEE DES ASPIM.....	3
5.1.	THEMES.....	3
5.2.	DATE ET PERIODICITE.....	4
5.3.	SLOGANS.....	4
5.4.	LOGOS.....	5
5.5.	DIFFUSION ET RESSOURCES MEDIATIQUES EN LIGNE.....	5
5.5.1.	SITE WEB ET RESSOURCES DE LA JOURNEE DES ASPIM.....	6
5.5.1.1.	CARTE/GUIDE STYLISE DES ASPIM.....	6
5.5.1.2.	LIEN INTERACTIF DE DECOUVERTE DES ASPIM.....	6
5.5.1.3.	VISUELS LIBRES DE DROITS.....	6
5.5.1.4.	AFFICHES ET BANNIERES.....	7
5.5.1.5.	PHOTOS LIBRES DE DROITS.....	7
5.5.1.6.	DEPLIANTS ET FICHES D'INFORMATION.....	7
5.5.1.7.	PRESENTATIONS POWERPOINT.....	8
5.5.1.8.	HISTOIRES ET NOUVELLES.....	8
5.5.1.9.	TRAVAIL ARTISTIQUE DU MATERIEL PROMOTIONNEL ET DE SENSIBILISATION.....	8
5.5.1.10.	LIENS AVEC LES JOURNEES INTERNATIONALES.....	8
5.5.1.11.	VIDEOS DES ASPIM.....	9
5.5.2.	RESEAUX SOCIAUX.....	9
5.5.2.1.	TWITTER.....	9
5.5.2.2.	FACEBOOK.....	9
5.5.2.3.	INSTAGRAM.....	10
5.5.2.4.	YOUTUBE.....	10
5.6.	ACTIVITES DE LA JOURNEE DES ASPIM.....	10
5.6.1.	ÉVENEMENT PRINCIPAL DE LA JOURNEE DES ASPIM SUR SITE A L'ECHELLE REGIONALE.....	10
5.6.1.1.	EXPOSITION DE LA GRANDE AFFICHE.....	10
5.6.1.2.	ACTEURS REGIONAUX.....	10
5.6.1.3.	RESSOURCES.....	11
5.6.2.	ÉVENEMENT SUR PLACE DE LA JOURNEE DES ASPIM A L'ECHELLE LOCALE.....	11
5.6.2.1.	UN EVENEMENT SUR FACEBOOK.....	11
5.6.2.2.	LE LIEU.....	11
5.6.2.3.	JOURNEE PORTES OUVERTES.....	11
5.6.2.4.	UNE JOURNEE DE NETTOYAGE ET DE ZERO DECHET.....	11
5.6.2.5.	MATERIEL PROMOTIONNEL ET DE SENSIBILISATION.....	11
5.6.2.6.	EXPOSITION.....	11
5.6.2.7.	PRIX.....	12
5.6.2.8.	WEBINAIRE.....	12
5.6.2.9.	DOSSIER DE PRESSE.....	12
5.6.2.10.	INTERVENANTS.....	12
5.7.	SUIVI ET REACTIONS.....	12
5.7.1.	EXAMEN ET SUIVI INTERNES CONTINUS DU SPA/RAC.....	12
5.7.2.	CONSULTATION ET EXAMEN DES PARTIES PRENANTES.....	13
5.7.2.1.	RESEAUX SOCIAUX ET ACTIVITES EN LIGNE.....	13
5.7.2.2.	FREQUENTATION.....	13
5.7.2.3.	ENQUETES APRES L'ÉVENEMENT.....	13

5.7.2.4.	<i>RECONNAISSANCE DES SPONSORS</i>	13
5.7.2.5.	<i>COUVERTURE MEDIATIQUE</i>	13
5.8.	PARTIES PRENANTES ET PARTENARIATS	13
5.9.	FINANCEMENT	14
6.	CERTIFICAT POUR LES ASPIM	14
ANNEXE I	CALENDRIER INDICATIF	16
ANNEXE II	EXEMPLE DE CARTE/GUIDE STYLISE D'ASPIM	18
ANNEXE III	EXEMPLE D'AFFICHE SUR LE THÈME DE LA JOURNÉE DES ASPIM	19
ANNEXE IV	EXEMPLE D'UN GRAND PANORAMA CONTINU D'ASPIM	20

ACRONYMES

AMP	Aire marine protégée
ASP/DB	Aires spécialement protégées et Diversité biologique
ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne
COP	Conférence des Parties
CTC	Commission technique consultative
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Plan d'action pour la Méditerranée
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
SPA/RAC	Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées
UE	Union européenne
WWF	Fonds mondial pour la nature

Concepts pour la création d'une Journée des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (Journée des ASPIM) et d'un Certificat pour les ASPIM

1. Contexte

1. Le Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées (SPA/RAC) est une Composante du système du Programme des Nations unies pour l'environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) - Convention de Barcelone. Il a été créé par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone afin d'aider les pays méditerranéens à mettre en œuvre le Protocole relatif aux Aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB) de la Convention de Barcelone. L'objectif principal du SPA/RAC consiste à contribuer à la protection, à la préservation et à la gestion durable de la diversité biologique marine et côtière en Méditerranée et, en particulier, à la création et à la gestion efficace d'aires marines et côtières présentant une valeur naturelle et culturelle particulière et à la conservation des espèces de flore et de faune menacées et en danger en Méditerranée.
2. Afin de promouvoir la coopération pour la gestion et la conservation des aires naturelles, ainsi que pour la protection des espèces menacées et de leurs habitats, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont établi, en 2001, la "Liste des Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne" (Liste des ASPIM). Une ASPIM est une zone côtière, marine et/ou de haute mer qui présente une importance pour la conservation des composantes de la diversité biologique de Méditerranée, qui contient des écosystèmes spécifiques à la zone méditerranéenne ou des habitats d'espèces en danger, ou qui présente un intérêt particulier aux plans scientifique, esthétique, culturel ou éducatif. Les sites inscrits sur la Liste des ASPIM sont destinés à avoir une valeur d'exemple et de modèle pour la protection du patrimoine naturel de la région. A cette fin, les Parties doivent doter chaque ASPIM d'un statut juridique garantissant sa protection effective à long terme.
3. Après plusieurs cycles d'examens périodiques ordinaires des ASPIM (depuis la période biennale 2008-2009), les différentes commissions techniques consultatives (CTC) en charge des évaluations ont recommandé au SPA/RAC de promouvoir davantage la mise en réseau et les échanges entre les ASPIM.
4. Dans ce contexte, le SPA/RAC a initié en 2018 le Programme de jumelage des ASPIM, qui vise à développer et à renforcer une gestion efficace des ASPIM, à promouvoir la mise en réseau et le partage des bonnes pratiques/expériences entre les gestionnaires, à renforcer les capacités et à impliquer les organisations de la société civile (OSC) dans la gestion des aires marines et côtières protégées.
5. Afin de faciliter les échanges entre les gestionnaires d'ASPIM, de promouvoir la Liste des ASPIM et d'améliorer sa visibilité, le SPA/RAC a développé la Plateforme collaborative des ASPIM¹, qui est un espace de travail virtuel fournissant aux utilisateurs des ressources et des outils visant à faciliter la communication et les interactions humaines autour des ASPIM et des aires marines et côtières protégées (AMCP) en général.
6. Après avoir encouragé la poursuite de la coopération et de la collaboration dans la gestion et la conservation des ASPIM entre les Parties contractantes ainsi qu'entre les ASPIM individuelles, la COP 21 (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019) a demandé au Secrétariat du PNUE/PAM (par l'intermédiaire du SPA/RAC) de rédiger les concepts permettant de mettre en place la Journée des ASPIM et le Certificat pour les ASPIM et de les soumettre à l'examen des Parties contractantes lors de leur COP 22 (Antalya, Turquie, 7-10 décembre 2021) (Décision IG.24/6).

¹ <http://spami.medchm.net/fr>

2. Méthodologie

7. L'élaboration des concepts actuels de la Journée des ASPIM et du Certificat pour les ASPIM s'est appuyée sur l'examen et l'analyse de la documentation utile et des sources d'information relatives aux initiatives, journées et célébrations mondiales et régionales pertinentes en matière d'environnement. Cela a permis d'identifier des exemples de réussite et de bonnes pratiques pour inspirer et guider le développement de ces concepts.
8. En outre, un examen rapide des précédentes recommandations de l'examen périodique ordinaire des ASPIM a été effectué, afin d'identifier les principales lacunes qui entravent l'efficacité et la portée des ASPIM.

3. Objectifs

9. La Journée des ASPIM vise à sensibiliser le public aux ASPIM et aux aires marines et côtières protégées en particulier, ainsi qu'à la conservation des écosystèmes marins et côtiers de la Méditerranée et à la gestion des ressources naturelles, en général.
10. Les publics cibles sont les suivants :
 - Les décideurs pertinents pour le mandat du PAM, notamment les responsables des Parties contractantes et les Points focaux ;
 - Les principaux acteurs concernés par la gestion/le développement des AMP, notamment les gestionnaires des AMP/ASPIM, les institutions nationales, les OSC, les partenaires du PAM, les bailleurs et les entreprises ;
 - Le grand public et les influenceurs, notamment les journalistes, la communauté scientifique, la communauté universitaire.
11. Les concepts de mise en place de la Journée des ASPIM et du Certificat pour les ASPIM sont adaptés afin de répondre aux défis relatifs à la communication et à la sensibilisation sur les ASPIM à l'échelle méditerranéenne et au-delà. Ainsi, la Journée des ASPIM et le Certificat pour les ASPIM visent à atteindre les principaux objectifs suivants :
 - Sensibiliser le grand public aux questions relatives aux ASPIM/AMP ;
 - Mobiliser la volonté politique et les ressources pour résoudre les problèmes de gestion des ASPIM/AMP et de conservation des écosystèmes marins dans la région méditerranéenne ;
 - Reconnaître et promouvoir les réalisations des ASPIM existantes et valoriser les initiatives des gestionnaires individuels, des gardes forestiers, des maires, des bénévoles, etc. ;
 - Célébrer l'inscription et discerner des certificats d'ASPIM aux aires nouvellement inscrites sur la Liste des ASPIM ;
 - Communiquer sur les résultats de l'examen ordinaire des ASPIM et les enseignements tirés sur une base biennale ;
 - Mettre l'accent sur la coopération, la collaboration, l'échange et le dialogue et encourager l'unité plutôt que la disparité ou la concurrence ;
 - Créer un forum/une plateforme permettant aux gestionnaires d'ASPIM de se rencontrer et de créer un réseau, en vue de favoriser la coopération entre les ASPIM, de partager les connaissances, d'offrir des possibilités de jumelage et d'encourager l'émergence de nouveaux projets et idées avec la contribution et la collaboration de différentes parties prenantes (par exemple, les bailleurs, les gestionnaires, les OSC, les ONG, les partenaires institutionnels et les communautés de recherche et de conservation).

4. Résultats et impacts escomptés

12. Les résultats et impacts attendus de la Journée des ASPIM et du Certificat pour les ASPIM sont les suivants :
- Les ASPIM et la Journée des ASPIM sont promus et la participation de divers groupes cibles, y compris le grand public, est renforcée ;
 - Le rôle des ASPIM comme exemples et modèles pour la protection du patrimoine naturel méditerranéen est promu, aux plans local, national et régional ;
 - La conservation efficace des patrimoines naturel et culturel méditerranéens ;
 - La collaboration, la coopération, la participation et l'implication des communautés locales sont renforcées ;
 - La volonté politique et les ressources sont mobilisées ;
 - La durabilité des ASPIM grâce aux possibilités de financement et de cofinancement est renforcée et des partenariats solides sont mis en œuvre à l'échelle régionale et internationale ;
 - Accroître les opportunités d'inclusion de nouvelles aires dans la Liste des ASPIM et leur bonne gestion.

5. Concepts de la Journée des ASPIM

5.1. Thèmes

13. Un thème de la Journée des ASPIM serait défini pour chaque événement biennal de la Journée des ASPIM. Des discussions préliminaires sur le thème de la Journée des ASPIM pourraient avoir lieu avec les parties prenantes concernées, telles que le Secrétariat du PNUE/PAM-Convention de Barcelone et d'autres Composantes, les Points focaux des ASP/DB et les gestionnaires des ASPIM, afin de trouver des idées à cet égard tout en respectant les critères énumérés ci-dessous :
- Une thématisation efficace de l'événement serait utilisée afin d'attirer et d'inspirer les participants et le grand public, de susciter l'intérêt avant l'événement, de promouvoir le partage sur les réseaux sociaux et de renforcer l'engagement.
 - Les thèmes doivent être simples, clairs, attrayants et pertinents pour les parties prenantes. Les incitations doivent être intégrées aux thèmes, comme la fourniture de moyens de subsistance durables et les avantages de la conservation de la biodiversité pour tous.
 - Les thèmes seront liés aux principales caractéristiques des ASPIM, telles que la conservation efficace du patrimoine naturel et culturel méditerranéen, la collaboration, la coopération (bilatérale et multilatérale), la participation, l'implication des communautés locales, la mise en œuvre, les méthodes et pratiques de gestion exemplaires et adaptatives, les mesures de protection efficaces, la surveillance, l'éducation, la sensibilisation, la mise en œuvre d'un cadre juridique efficace, la promotion de la recherche scientifique, la promotion du développement durable et de la gestion des zones côtières au sein et autour des ASPIM, etc.
 - Les thèmes détermineront les objectifs principaux de la Journée des ASPIM à cette période, liés aux priorités mondiales et/ou régionales émergentes et ne s'écartant pas de ces objectifs et priorités.
 - Les thèmes révèlent ce qu'il faut retenir des événements et ce dont les participants doivent se souvenir et sur quoi agir après la fin des événements.
 - Les thèmes seront incorporés dans les invitations, les programmes, les brochures et le marketing digital, les badges, les panneaux et les cadeaux ou souvenirs liés aux événements.
14. Les groupes cibles pourraient être engagés avant le lancement, en votant pour l'un des thèmes proposés. Les thèmes annuels devraient être spécifiés dans les annonces annuelles à faire avant l'événement, expliquant la raison d'être et les liens avec les développements d'actualité.

15. Les thèmes de la Journée des ASPIM pourraient être dérivés des mots-clés suivants : ASPIM, aires marines protégées, Méditerranée, importance, patrimoine naturel, durabilité, coopération, conservation de la biodiversité, moyens de subsistance durables. Exemples de thèmes : "**Les ASPIM, le modèle méditerranéen de moyens de subsistance durables**" ou..... "**Protéger la Méditerranée, soutenir les moyens de subsistance**".

5.2. Date et périodicité

16. Le point de départ devrait être une COP de la Convention de Barcelone, qui peut décider d'inclure un certain nombre d'aires marines et côtières protégées dans la liste des ASPIM. Habituellement, les COP ont lieu à la fin d'une année impaire (par exemple, décembre 2021). Parfois, elle peut se tenir au début de l'année suivante (par exemple, en février 2022).
17. La première célébration de la Journée des ASPIM après une COP devrait avoir le format d'un événement régional en présentiel (idéalement dans une ASPIM ou une nouvelle ASPIM), où le Directeur du SPA/RAC et le Coordinateur du PAM pourraient remettre les certificats d'ASPIM aux ASPIM nouvellement déclarées.
18. Cet événement régional pourrait avoir lieu au printemps, quelques mois après la COP (par exemple, avril 2022). Il est proposé que ce soit la **deuxième semaine d'avril** ; de même, une date spécifique pourrait être choisie (par exemple le **15 avril 2022** - une journée internationale sans célébration).
19. La célébration suivante de la Journée des ASPIM, au cours du même exercice biennal, devrait être une célébration grand public au niveau de chaque ASPIM (ou de ceux qui souhaitent la célébrer), avec l'appui du SPA/RAC (par ex. le 15 avril 2023).
20. **L'ANNEXE I** présente un calendrier indicatif relatif à la préparation et à l'organisation des première et deuxième éditions de la Journée des ASPIM (2022 et 2023).

5.3. Slogans

21. Les ASPIM sont des modèles pour les autres aires marines et côtières protégées de la Méditerranée qui fournissent une grande variété d'avantages, en préservant des aires entières qui abritent une importante diversité d'espèces, en servant de zones de reproduction pour les pêcheries et en améliorant les stocks halieutiques, en protégeant les habitats qui amortissent les impacts des tempêtes et des vagues et en éliminant les excès de nutriments et de polluants de l'eau. Elles offrent également un tourisme plus durable et des avantages économiques, tout en améliorant d'autres valeurs de non-usage telles que les valeurs culturelles et patrimoniales.
22. Les slogans seraient formulés afin de transmettre les messages ci-dessus et d'exprimer les problèmes des ASPIM et les objectifs sous-jacents de ces messages d'une manière qui capte l'imagination.
23. Les slogans seraient liés aux thèmes des éditions de la Journée des ASPIM, ils seraient courts, afin de pouvoir être utilisés sur les différents supports de communication. Des hashtags ainsi que des slogans conventionnels pourraient être utilisés. Voici quelques exemples pertinents de Hashtags :
- #MedNatureDay
 - #ProtectMedDay
 - #ThinkBlueGoGreen
 - #SPAMISupportSocieties
 - #ManySpecies1Planet1future
 - #SPAMILovers
 - #ProtectMED

Et de slogans :

- La conservation fonctionne. Donnez une chance à la Méditerranée
- Laissez la Méditerranée se guérir elle-même
- Il est temps de faire la paix avec la nature en Méditerranée
- Les ASPIM, modèle méditerranéen de durabilité
- La mer mérite notre respect et notre attention, la polluer est très injuste
- Inversez le cours de l'élévation du niveau de la mer.

24. Comme pour les thèmes, les groupes cibles pourraient être engagés avant le lancement, en votant pour l'une des options de slogans et de Hashtag.

5.4. Logos

25. Le logo des ASPIM et de la Journée des ASPIM (une dérivation de ce dernier) doit être pertinent et transmettre un message clé tel que l'appui aux moyens de subsistance, l'utilisation durable des ressources ou une espèce emblématique.

26. Les logos doivent être attrayants, équilibrés, facilement reconnaissables, simples et en ligne avec l'image de marque du SPA/RAC, les couleurs de la charte graphique et les lignes graphiques. Les logos doivent être polyvalents et bien adaptés à une variété d'applications telles que les en-têtes de lettres, les certificats, le matériel promotionnel, etc. Vous trouverez ci-dessous un exemple des logos des ASPIM et des logos dérivés de la Journée des ASPIM.



Ci-dessus, un exemple de logo d'ASPIM.



Un exemple du logo de la Journée des ASPIM, qui est une variante du logo ci-dessus (par l'ajout du mot "Day (Journée)").

5.5. Diffusion et ressources médiatiques en ligne

27. La Journée des ASPIM sera l'occasion de sensibiliser le public aux questions préoccupantes, de mobiliser la volonté politique et les ressources pour résoudre les problèmes et de célébrer et de renforcer les réalisations. Les ressources proposées seraient conçues autour du thème ; aborderaient les lacunes, les questions clés et les résultats souhaités ; et seraient accomplies d'une manière artistique et instructive en utilisant du matériel visuellement attrayant qui inspirerait et engagerait.

28. Une grande variété de méthodes et de techniques sont disponibles pour fournir ces ressources et seraient mises à profit pour mettre en évidence les lacunes, les messages, les opportunités et les questions pertinentes et promouvoir la Journée des ASPIM.

29. En outre, il conviendrait de développer une boîte à outils pour la Journée des ASPIM qui fournirait des ressources à tous ceux qui souhaitent participer à la célébration, y compris en organisant leurs propres micro-événements dans des lieux autres que le lieu où se déroulerait l'événement principal de la Journée des ASPIM (par exemple, les écoles, les universités, les AMP, etc.).

Les paragraphes suivants décrivent les principaux mécanismes de diffusion et les ressources à utiliser :

5.5.1. Site web et ressources de la Journée des ASPIM

30. Le web, les réseaux sociaux et les technologies de l'information offrent les moyens les plus efficaces de communiquer avec un large éventail et un nombre toujours croissant de publics cibles.

Pour un impact à l'échelle de la Méditerranée, la mise en œuvre de la campagne et la production de matériel dans toutes les langues méditerranéennes sont recommandées.

Vous trouverez ci-dessous une liste *priorisée* des ressources qui peuvent être disponibles sur le site web de la Journée des ASPIM (qui fait partie de la plateforme collaborative des ASPIM), dont beaucoup seront partagées sur d'autres plateformes :

5.5.1.1. Carte/guide stylisé des ASPIM

31. Cette affiche double face comprendrait une carte stylisée des ASPIM sur un côté ; la carte inclura des visuels mettant en évidence des espèces marines emblématiques, des oiseaux de mer, des portraits de personnes authentiques et des symboles culturels. L'autre face comporterait une photo et une légende pour chaque ASPIM, ainsi qu'un texte informatif.

32. Le format téléchargeable de cette carte/guide des ASPIM serait A0 (841 x 1189 mm) et pourrait être plié pour former un guide de voyage (exemple à l'ANNEXE II).

33. La carte/guide pourrait également être déclinée dans d'autres formats pour être utilisée sur les canaux de communication digitale (réseaux sociaux, site internet, etc.).

5.5.1.2. Lien interactif de découverte des ASPIM

34. Il s'agit d'un lien progressif qui utilise les technologies Google et emmène le visiteur vers une "visite virtuelle des ASPIM". Cette fonction interactive et attrayante emmène le visiteur dans un voyage de découverte avec des photos, des animations et une légende pour chaque ASPIM. Une version bêta de cette puissante ressource comprenant environ 30 des 39 ASPIM actuelles a été réalisée à des fins de démonstration ([cliquez ici pour la consulter](#)).

5.5.1.3. Visuels libres de droits

35. Les logos de la Journée des ASPIM et des sponsors seraient utilisés par les designers, les responsables de la gestion des ASPIM, les catalyseurs et les autres parties concernées pour une variété d'applications telles que leur insertion dans les affiches et bannières de la Journée des ASPIM, les visuels, les panneaux de fond pour la presse, les certificats pour les dessins et autres certificats de récompense, le matériel promotionnel, les en-têtes de lettres, etc. Des recommandations et des références pertinentes pourraient être incluses dans la boîte à outils de communication fournie aux organisateurs de l'événement.

36. Des cliparts tels que des silhouettes d'espèces en danger et emblématiques pourraient être utilisés par les designers pour la création de visuels. L'utilisation d'un modèle de silhouettes leur fournirait un outil de créativité et une expression artistique reconnaissable pour la Journée des ASPIM.



5.5.1.4. Affiches et bannières

37. L'affiche/la bannière principale sera disponible en haute résolution ; Les idées clés devront inclure :

A. Une affiche sur le thème de la Journée des ASPIM (exemple à l'ANNEXE III)

38. Cette affiche mettra en évidence le thème de la Journée des ASPIM dans le contexte de la diversité marine et des valeurs culturelles autour des ASPIM. Des affiches téléchargeables de format A0 (841 x 1189 mm) et A1 (594 x 841 mm) pourraient être conçues.

B. Un grand panorama continu des ASPIM (exemple à l'ANNEXE IV)

39. Cette grande affiche/bannière/pièce en exposition qui attire l'attention mettra en évidence les principaux habitats marins et côtiers dans l'ensemble des ASPIM (ou dans une ASPIM spécifique), les espèces emblématiques, l'archéologie immergée, les repères culturels et les activités humaines durables telles que la pêche artisanale, la plongée responsable, la voile et l'observation des baleines.

40. La résolution et les détails permettraient d'imprimer cette bannière à des dimensions allant de 1 m x 10 m et jusqu'à 3 m x 30 m. Elle est conçue pour être imprimée sur un matériau vinyle d'extérieur et posée à plat sur le sol afin d'éliminer le besoin d'un espace d'exposition et les coûts de montage tout en restant bien visible pour les visiteurs. Elle peut s'enrouler et être stockée facilement pour une utilisation ultérieure.

41. Une version plus petite pour les affiches de taille standard de A0 (841 x 1189 mm) et A1 (594 x 841 mm) serait disponible pour téléchargement.

5.5.1.5. Photos libres de droits

42. Les photos libres de droits (sous licence Creative Commons) constituent une excellente ressource pour ouvrir le champ de la création à d'autres et permettre un partage réglementé, attirer l'attention et sensibiliser. Il s'agit notamment :

- Des paysages marins des ASPIM
- Des magnifiques lignes côtières des ASPIM
- De la flore et de la faune marines et terrestres des ASPIM
- Des espèces en danger
- Des espèces emblématiques
- Des populations locales en tenue authentique et des paysages culturels autour des ASPIM.

5.5.1.6. Dépliants et fiches d'information

43. Les dépliants sont importants en marketing. Même si nous vivons à l'ère de la publicité high-tech, le modeste prospectus reste un outil de promotion inestimable. Les dépliants sont un moyen efficace de transmettre nos messages, ils sont extrêmement rentables et ont un fort impact.

44. Les dépliants porteraient sur les sujets suivants :

- Les annonces de la Journée des ASPIM
- Les événements de la Journée des ASPIM
- Les messages
- Les slogans avec photos à fort impact
- La présentation de webinaires et d'autres activités.

45. Les fiches d'information fournissent aux lecteurs de notre public cible des informations convaincantes dans un format clair et concis. Elles sont présentées de manière peu coûteuse sur une

feuille de papier ou sous forme numérique et informent les personnes sur des thèmes pertinents tels que :

- Les espèces en danger
- Les espèces emblématiques
- Les valeurs culturelles des ASPIM
- Les questions brûlantes
- Les menaces pour la conservation marine et les moyens de subsistance.
- Ce que vous pouvez faire pour aider
- Les bonnes pratiques et les histoires intéressantes des ASPIM
- Les nouvelles tendances en matière de conservation marine.

5.5.1.7. Présentations PowerPoint

46. Les présentations seront adaptées en fonction du thème actuel de la Journée des ASPIM pour mettre en évidence des sujets tels que :

- La promotion du travail en réseau entre les ASPIM
- Les techniques de communication avec les décideurs et les principales parties prenantes
- Les plans de gestion adaptative
- Le financement durable des ASPIM
- La connaissance des valeurs et des avantages des ASPIM et des moyens de subsistance.
- L'application de la loi
- La gouvernance et les institutions.

5.5.1.8. Histoires et nouvelles

47. La narration peut être un outil de communication efficace. Elle doit être alignée sur les messages qui seront élaborés. Cela peut être des histoires inspirantes liées à la conservation, telles que des histoires de réussite, des cultures du pourtour méditerranéen, des baleines sorties d'une mort presque certaine et les bonnes pratiques des ASPIM. Les résultats de l'examen ordinaire des ASPIM et les enseignements tirés pourraient également inspirer et alimenter les nouvelles sur les ASPIM.

5.5.1.9. Travail artistique du matériel promotionnel et de sensibilisation

48. Les œuvres d'art conçues pour les matériels promotionnels et les articles tels que les casquettes, les sacs, les T-shirts et autres articles de tous les jours seraient efficaces pour transmettre les messages. Ils devront être réalisés au besoin et en tenant compte de la politique zéro plastique de la Convention de Barcelone et de la nécessité d'éviter toute forme de déchets.

5.5.1.10. Liens avec les journées internationales

49. Des liens vers les plateformes de réseaux sociaux pertinentes (thème suivant) et les journées internationales telles que la Journée internationale de la Diversité biologique, la Journée mondiale de l'Environnement, seront affichés :

- Site web de la Journée mondiale de l'océan des Nations Unies
- Commission océanographique intergouvernementale (UNESCO)
- PNUE-Océans
- Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030)
- Conférence des Nations Unies sur les océans 2020
- ODD 14 : Vie aquatique.

5.5.1.11. Vidéos des ASPIM

50. En plus de la vidéo existante ([“SPAMIs : Protecting the Mediterranean natural heritage”](#)), de nouvelles vidéos de 3 à 5 minutes, avec des images réelles sur place, permettraient de capter les paysages impressionnants autour des ASPIM, les diverses cultures autour de la Méditerranée et de stimuler le public et de l'inciter à apprécier et à s'engager dans la conservation des ASPIM et du milieu marin.
51. Éventuellement, une autre version longue d'environ 50 minutes, pourrait être réalisée simultanément. Il s'agit d'un projet ambitieux qui nécessiterait une histoire attrayante et des images réelles sur place.

5.5.2. Réseaux sociaux

52. Notre objectif principal pour le plan des réseaux sociaux consiste à partager largement les messages énumérés précédemment, de sensibiliser le public aux questions pertinentes et de promouvoir la Journée des ASPIM au moins 6 mois à l'avance. Les plateformes de réseaux sociaux renverront au site web des ASPIM. Twitter, Facebook et Instagram seront utilisés pour promouvoir la Journée des ASPIM et ses ressources. La boîte à outils de communication de la Journée des ASPIM devrait inclure des ressources à partager sur les réseaux sociaux, tels que des cartes numériques avec des faits et des chiffres, des visuels et des cartes de citations.

5.5.2.1. Twitter

53. Ce qui a commencé sur Twitter s'est maintenant étendu à Facebook, Instagram, Google Search et pratiquement partout. Les hashtags sont un moyen efficace d'encourager l'engagement et de se faire découvrir.
54. Un nouveau hashtag d'événement (par exemple, #ProtectMedDay ou #SPAMIDay) est proposé, tandis que les hashtags suivants peuvent être utilisés chaque fois que possible pour se connecter à d'autres conversations en cours sur Twitter. Cela permet également de transmettre le message à de nouveaux utilisateurs potentiels :
 - #SPAMIs
 - #MPAs
 - #BlueParks
 - #marineparks
 - #ocean
 - #marine
 - #MPAsWork
 - #MedMPAs
 - #mybluemed (utilisé par le WWF dans la région Med/Euro)
 - #Mediterranean
 - #SPARAC

5.5.2.2. Facebook

55. Afin d'optimiser la participation et l'engagement à l'événement de la Journée des ASPIM, les éléments suivants doivent être créés :
 - Créer la page de l'événement de la Journée des ASPIM sur Facebook.
 - Inviter les amis et collègues avant de faire la promotion de l'événement.

- Publier des teasers avec les détails nécessaires et un avant-goût de l'événement.
- Poster régulièrement des mises à jour
- Utiliser le hashtag de l'événement et les hashtags de Twitter les plus pertinents ci-dessus dans les messages.

56. La page Facebook du SPA/RAC sera optimisée et l'esthétique améliorée. Il faudrait inclure plus de contenu intéressant pour engager les enthousiastes, les catalyseurs et les autres parties prenantes. Un autre groupe Facebook devrait être créé afin de sensibiliser et de répondre aux besoins de ces groupes.

5.5.2.3. Instagram

57. Instagram est une plateforme entièrement visuelle. Contrairement à Facebook, qui s'appuie à la fois sur du texte et des images ou à Twitter, qui s'appuie uniquement sur du texte, le seul but d'Instagram consiste à permettre aux utilisateurs de partager des images ou des vidéos avec leur public. Il est possible de réaliser ce qui suit :

- Partager des images accrocheuses avec des messages en exergue.
- Réaliser des Stories Instagram.
- Interviewer les participants sur les Stories Instagram.
- Utiliser le hashtag de l'événement et les hashtags de Twitter les plus pertinents parmi ceux mentionnés ci-dessus dans les messages.

5.5.2.4. YouTube

58. La chaîne YouTube du SPA/RAC serait optimisée afin de rechercher plus de vues et de meilleurs classements. Plus de vidéos d'intérêt pourraient être ajoutées, y compris du contenu présentant les ASPIM et leurs paysages culturels et naturels.

5.6. Activités de la Journée des ASPIM

59. Les activités de la Journée des ASPIM auront lieu le jour de l'événement. Elles se dérouleront sur place et/ou en ligne en fonction des restrictions du moment, telles que les budgets et autres conditions, comme les restrictions actuelles liées à la pandémie de COVID-19.

Les activités de la Journée des ASPIM qui auront lieu le jour de l'événement sont réparties comme suit :

5.6.1. Événement principal de la Journée des ASPIM sur site à l'échelle régionale

60. L'événement principal de la Journée des ASPIM sur place sera appuyé par les principaux sponsors du SPA/RAC et se tiendra à tour de rôle dans un lieu au sein d'une ASPIM, en tenant compte de critères tels que l'infrastructure disponible pour appuyer l'événement. Si une nouvelle ASPIM a été déclarée, la Journée des ASPIM pourrait être célébrée dans cette ASPIM. Cet événement comprendra les éléments suivants :

5.6.1.1. Exposition de la grande affiche

61. La grande affiche à exposer mentionnée au point 5.5.1.3 B ci-dessus sera imprimée et exposée et les ressources disponibles à l'échelle locale ci-dessous seront également utilisées.

5.6.1.2. Acteurs régionaux

62. Les parties prenantes, la presse, les décideurs et les parties concernées seront également invités.

5.6.1.3. Ressources

63. Décrites pour l'échelle locale ci-dessous, elles seront également appliquées le cas échéant.

5.6.2. Événement sur place de la Journée des ASPIM à l'échelle locale

64. La Journée des ASPIM sera célébrée à l'échelle locale en utilisant les moyens disponibles et les ressources du site web en fonction des budgets disponibles.

5.6.2.1. Un événement sur Facebook

65. Celui-ci serait créé au moins un mois à l'avance et promu à travers les réseaux sociaux et les ressources en ligne pertinents.

5.6.2.2. Le lieu

66. Le lieu serait un lieu de rencontre local accessible au public et aux parties prenantes, tel que l'espace d'une bibliothèque locale, une ASPIM, une AMP, un parc ou l'espace d'un aquarium. La Journée des ASPIM peut également être célébrée dans d'autres lieux, notamment dans des écoles, des universités, etc.

5.6.2.3. Journée portes ouvertes

67. Dans les AMP et les ASPIM, les visiteurs seraient accueillis gratuitement. Une marche, une course communautaire de vélo ou à pied sur la côte inciterait les visiteurs à prendre connaissance des messages clés et à être éclairés et enthousiasmés par les différentes façons dont chacun peut profiter et aider à conserver ces zones protégées.

5.6.2.4. Une journée de nettoyage et de zéro déchet

68. Celle-ci pourrait être organisée sur les côtes pour faire connaître les ASPIM et sensibiliser à la crise des déchets mal gérés en mobilisant le public pour participer à des actions de nettoyage et de zéro déchet. Une veille/un exposé sur la biodiversité des espèces clés de la zone pourrait également être organisé.

5.6.2.5. Matériel promotionnel et de sensibilisation

69. Le matériel décrit au point 5.5.1.9 ci-dessus pourrait être utilisé et serait efficace pour transmettre les messages.

5.6.2.6. Exposition

70. L'utilisation du site web de la Journée des ASPIM et d'autres ressources locales disponibles.

5.6.2.7. Prix

71. Les récompenses sont un moyen facile de susciter l'intérêt, de générer des sympathies et de transformer les participants en catalyseurs. C'est aussi un excellent moyen de découvrir du contenu généré par les utilisateurs. Les œuvres seraient dérivées du thème et des messages ; elles seraient publiées sur Facebook et constituent l'un des meilleurs moyens d'atteindre nos objectifs en matière de réseaux sociaux. Les prix peuvent être monétaires, une visite à une ASPIM ou des articles de notre matériel promotionnel comme des casquettes et des T-shirts, ainsi qu'une reconnaissance sur le site web de la Journée des ASPIM sous le lien des événements passés et des réseaux sociaux. Les prix seraient attribués à :

- Un concours de dessins d'écoliers
- Un concours de photos mobiles
- Un Prix d'excellence pour les initiatives de certains gestionnaires, gardes forestiers, maires, bénévoles, etc.

5.6.2.8. Webinaire

72. Pour aborder les lacunes, les défis, générer des résultats et proposer des solutions.

5.6.2.9. Dossier de presse

73. Un dossier de presse bien conçu et distribué de manière appropriée, crédible et ciblée permettrait d'atteindre des publics clés avec des messages ciblés qui comptent pour eux.

5.6.2.10. Intervenants

74. Les intervenants représentant les parties prenantes présenteront les questions relatives aux réalisations des ASPIM, les défis, les questions de développement durable, le financement durable, l'économie bleue et l'investissement dans les ASPIM.

5.7. Suivi et réactions

75. Les performances de la Journée des ASPIM devront être affinées et mises à jour grâce à l'engagement du public et des parties prenantes, à un examen continu, au suivi et à l'évaluation. Mesurer le succès après chaque événement nous permettrait de fixer des objectifs réalisables et de faire des estimations plus précises pour les événements futurs, leur planification et leur amélioration.

76. Le succès de la mise en œuvre de ces concepts dépend largement de son évolution à travers un effort soutenu et à long terme. En ce sens, il s'agit du début d'un processus à long terme, qui sera continuellement évalué, affiné et mis en œuvre.

77. Les mécanismes suivants seront utilisés pour surveiller, évaluer et adapter le processus ; le suivi des progrès d'un événement à l'autre aidera à fixer les objectifs futurs :

5.7.1. Examen et suivi internes continus du SPA/RAC

78. L'examen interne par le SPA/RAC est essentiel pour suivre et analyser les différents indicateurs énumérés ci-dessous, le respect des budgets et l'expérience acquise afin de mieux gérer les événements futurs. Les informations recueillies peuvent également être discutées lors des réunions des Points focaux des ASP/DB pour obtenir un retour d'information et des recommandations.

5.7.2. Consultation et examen des parties prenantes

79. La consultation des parties prenantes, l'engagement continu, l'amélioration et l'intégration de leur contribution et de leurs commentaires sont la pierre angulaire d'un événement durable. Un questionnaire après l'événement peut être préparé et distribué aux parties prenantes pour qu'elles évaluent un événement réalisé et fassent des recommandations pour les événements futurs. Des réunions en présentiel ou des appels téléphoniques avec les principales parties prenantes pourraient être d'une grande utilité.

5.7.2.1. Réseaux sociaux et activités en ligne

80. Cette activité sera menée dans les jours précédant l'événement. Cela permettra aux participants de s'enthousiasmer et de parler de l'événement sur leurs propres réseaux sociaux. L'activité des réseaux sociaux après l'événement continuera à être suivie de près.

81. Les hashtags seront utilisés pour surveiller les mentions dans les réseaux sociaux. Une façon quantitative de mesurer l'utilisation des réseaux sociaux serait d'utiliser la croissance de l'audience, les partages, les mentions, les 'likes' et les vues. Diverses statistiques des visites en ligne, notamment celles du site web de la Journée des ASPIM, seront également contrôlées.

5.7.2.2. Fréquentation

82. 77. Elle sera mesurée en tant qu'indicateur important du succès de l'événement.

5.7.2.3. Enquêtes après l'événement

83. L'événement sera évalué par le biais d'une enquête post-événement. Cela donnera une idée générale de la perception des participants. Cela permet d'identifier les points faibles qui pourraient être améliorés.

5.7.2.4. Reconnaissance des sponsors

84. Elle est vitale car ils constituent la colonne vertébrale de l'événement, du fait que ce sont eux qui le financent. Ont-ils été satisfaits du déroulement de l'événement ? Ont-ils eu le sentiment que l'événement a répondu à leurs attentes ? Comment améliorer les événements futurs ? Pour obtenir un retour d'information sur ces questions, une communication en ligne ou une réunion de discussion avec les représentants des sponsors sera organisée pour évaluer l'impression de ces derniers.

5.7.2.5. Couverture médiatique

85. La publicité générée avant et après l'événement de la Journée des ASPIM. La couverture médiatique est un indicateur important du succès de l'événement et peut augmenter la participation aux événements futurs.

5.8. Parties prenantes et partenariats

86. Les partenariats et l'implication des parties prenantes sont essentiels pour faire des événements de la Journée des ASPIM un succès. Les principaux groupes de parties prenantes suivants ont été identifiés :

- L'(les)organisateur(s) et l'organisation hôte
- La communauté d'accueil, y compris les autorités locales, les entreprises et les acteurs du tourisme.
- Les sponsors

- Les médias
- Les participants et les spectateurs.

87. Le SPA/RAC recherchera des partenariats ad hoc en fonction du thème de la Journée des ASPIM, du lieu, du contexte, du budget, etc. Les gestionnaires des ASPIM et les autorités nationales de gestion des AMP (y compris les Points focaux des ASP/BD) seront des acteurs clés. Ils pourraient faire partie des organisateurs et des organisations hôtes.

88. Les partenariats peuvent impliquer des ONG et OSC locales et nationales, des organisations partenaires régionales et internationales pertinentes travaillant sur la conservation des aires marines protégées, y compris les ASPIM et d'autres Composantes du PAM.

5.9. Financement

89. Le financement des célébrations de la Journée des ASPIM reposera sur des fonds externes (projets financés par des bailleurs externes, autres fonds mobilisés ad hoc, sponsors, partenariats locaux, etc.).

6. Certificat pour les ASPIM

90. Les certificats pour les ASPIM seront remis aux ASPIM nouvellement inscrites sur la Liste des ASPIM, sauf pour la première cérémonie de distribution des certificats qui concernera toutes les ASPIM inscrites sur la liste depuis sa création en 2001. Comme pour la plupart des certificats, les champs inclus doivent être peu nombreux et pertinents. Le certificat pourrait également inclure une caractéristique exceptionnelle de la biodiversité qui rend l'ASPIM si particulière, par exemple, les coraux, la posidonie, etc. Vous trouverez ci-dessous un modèle qui pourrait s'appliquer :



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



SPECIALLY PROTECTED AREA OF MEDITERRANEAN IMPORTANCE

By decision of the Barcelona Convention Conference of the Parties

Xyyyyyyy Marine Protected Area

has been included in the Specialty Protected Areas of Marine Importance

Athens, Greece
20 December 2023

Valid for six years from the date of issue

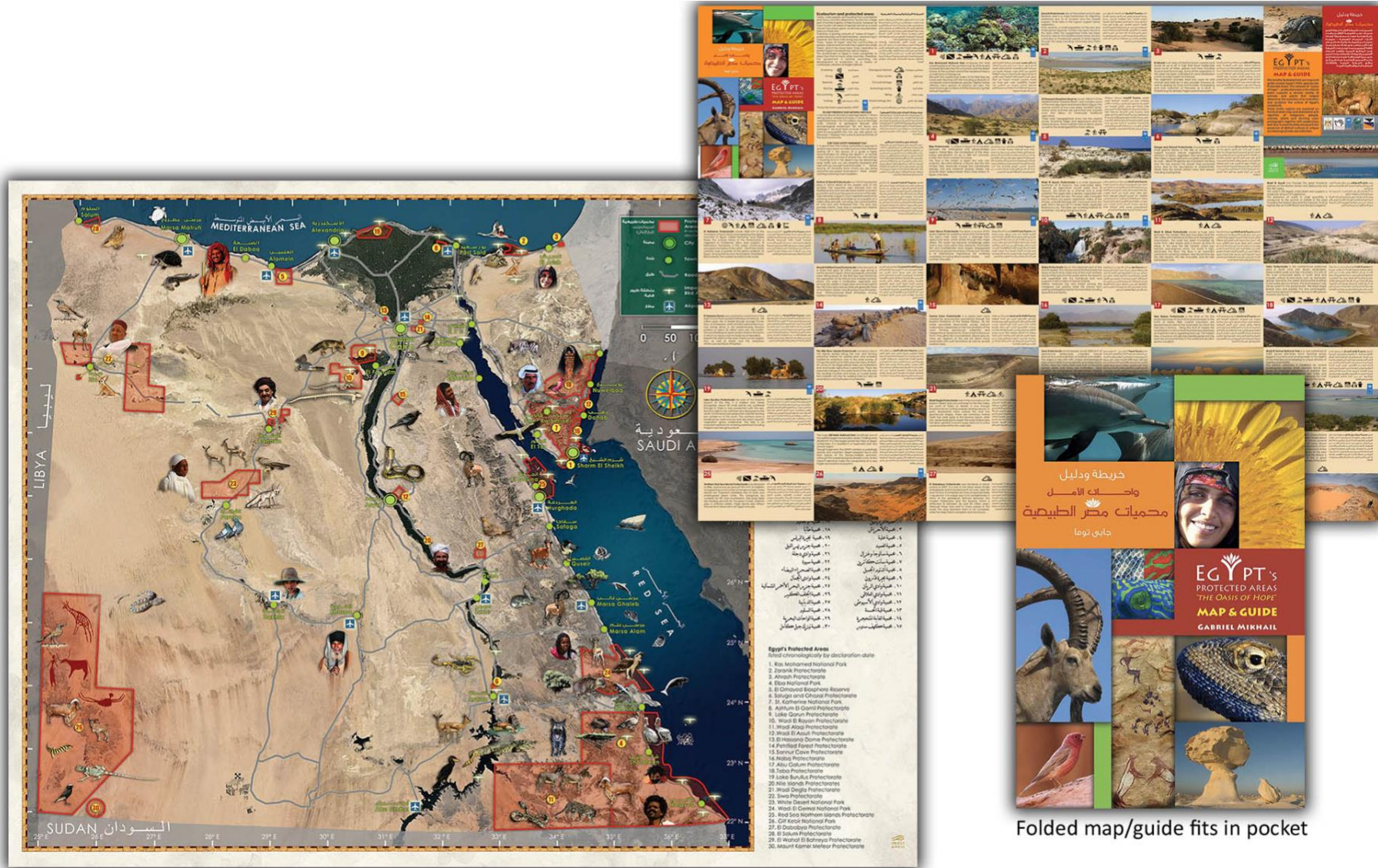
Mr. Gaetano Leone

UNEP/MAP coordinator

Mr. Khalil Attia

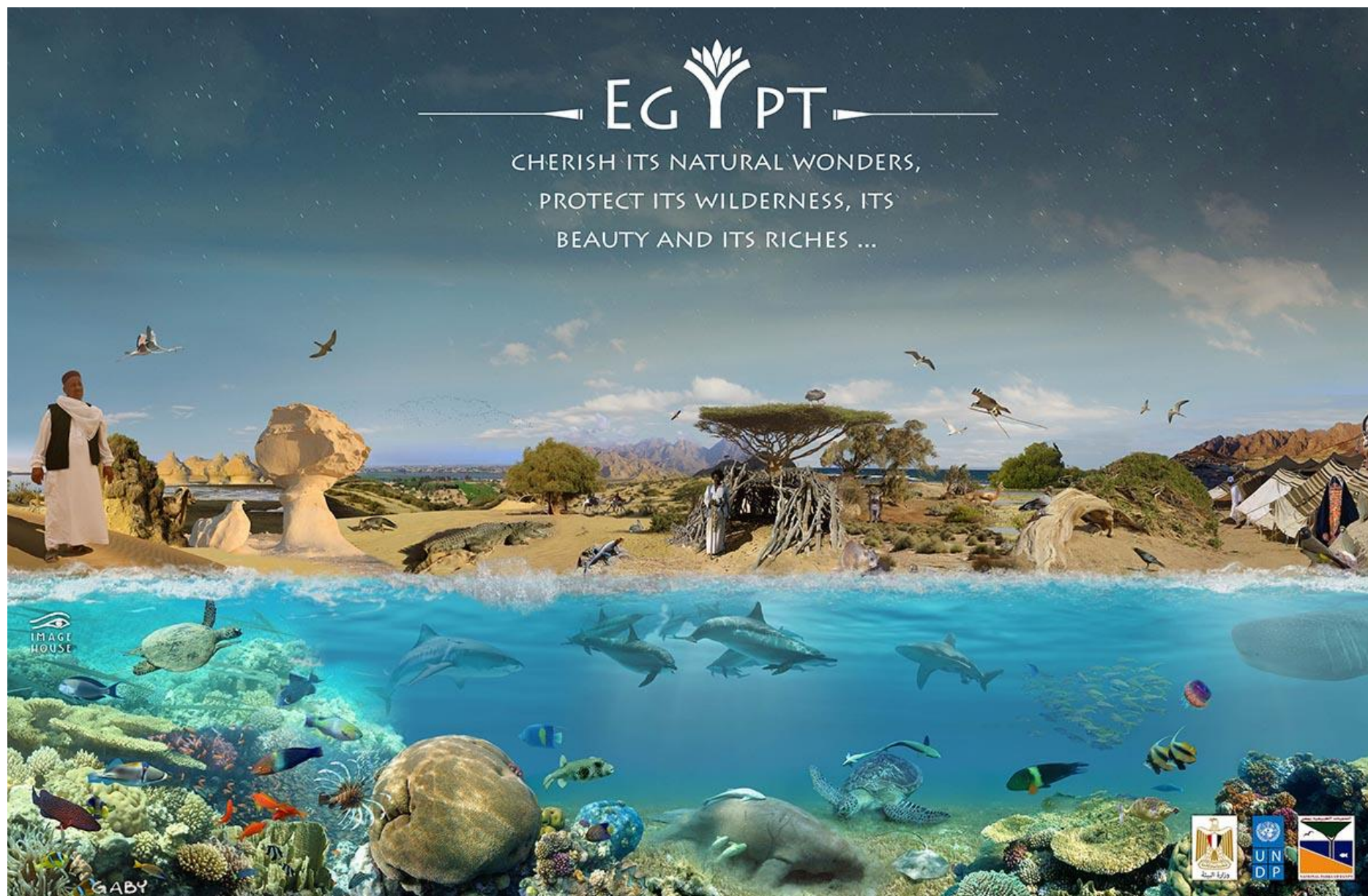
SPA/RAC Director

ANNEXE II EXEMPLE DE CARTE/GUIDE STYLISE D'ASPIM



Folded map/guide fits in pocket

ANNEXE III EXEMPLE D'AFFICHE SUR LE THÈME DE LA JOURNÉE DES ASPIM



ANNEXE IV EXEMPLE D'UN GRAND PANORAMA CONTINU D'ASPIM

